

Mairie de Marolles-en-Brie Place Charles de Gaulle 94440 Marolles-en-Brie	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération n° 2516/2018	Objet : Désignation du délégué CNAS représentant les élus – Mandat 2014/2020

Conseillers en exercice : 27 Présents : 15 Pouvoirs : 9
Absents : 3 Votants : 24

L'an deux mil dix-huit, le 9 avril 2018 à 20 h 00,
Le Conseil Municipal légalement convoqué le 3 avril 2018, s'est réuni à la Mairie en séance
publique sous la présidence de Sylvie GERINTE, Maire,

Présents : Sylvie GERINTE, Maire.

Jean-Michel CARIGI, Marie-Paule BOILLOT, Pierre BORNE, Alain BOUKRIS, Danielle METRAL, Bernard KAMMERER, Arlette LEPARC, adjoints au Maire.

Joseph DUPRAT, Alphonse BOYE, Nathalie BOIXIERE, Dominique GOYER, Claude-Olivier BONNEFOY, Raymond CANTAREL, Maryse MATHIEU, conseillers municipaux.

Absents représentés : Jean-Luc DESPREZ pouvoir à Joseph DUPRAT, Marie-France PELLETEY pouvoir à Nathalie BOIXIERE, Joël VILLAÇA pouvoir à Bernard KAMMERER, Florence TORRECILLA pouvoir à Alain BOUKRIS, Virginie LECARDONNEL pouvoir à Jean-Michel CARIGI, Alexandre RICHE pouvoir à Arlette LEPARC, Magali OLIVE pouvoir à Danielle METRAL, Martine HARBULOT pouvoir à Maryse MATHIEU, Dominique MAIGNAN pouvoir à Pierre BORNE,

Absents : Hakima OULD SLIMANE, Fabrice LEVEAU, Samantha CRISIAS,

Madame Nathalie BOIXIERE a été nommée secrétaire de séance

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée et notamment son article 9,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée et notamment son article 88-1,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2321-2,

Vu la charte de l'action sociale et l'article 6 des statuts du CNAS,

Vu la délibération n°1907/2011 du 25 janvier 2011 portant l'adhésion de la commune au CNAS,

Considérant qu'il y a lieu de désigner le délégué représentant des élus au sein du CNAS après le renouvellement du Conseil Municipal et pour la durée du mandat, et qu'il convient de régulariser la situation,

Madame le Maire propose la candidature de Jean-Michel CARIGI,

Le Conseil Municipal après avoir procédé au vote,

A la majorité : 21 voix pour et 3 voix contre (Martine HARBULOT pouvoir à Maryse MATHIEU, Raymond CANTAREL, Maryse MATHIEU).

ARTICLE 1 : DESIGNE Jean-Michel CARIGI représentant délégué local des élus au sein du CNAS,

ARTICLE 2 : PRECISE que la nomination prend effet dès que le Maire en a donné lecture.

CERTIFIE CONFORME

MAROLLES-EN-BRIE, le 11 avril 2018


Sylvie GERINTE
Maire de Marolles-en-Brie


Acte à classer**2516-2018****1**

En préparation

2En attente retour
Préfecture**3**

> AR reçu <

4

Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2018-04-13T12-08-21.00 (MI210494346)**Identifiant unique de l'acte :**094-219400488-20180411-2516-2018-DE (Voir l'accusé de réception associé)**Objet de l'acte :** Désignation du délégué CNAS représentant des
2014-2020.**Date de décision :** 11/04/2018**Nature de l'acte :** Délibération**Matière de l'acte :** 5. Institutions et vie politique
5.3. Designation de représentants
5.3.4. autres**Acte :** 2516-2018 Désignation du délégué CNAS.PDF **Multicanal :** Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 13/04/18 à 12:08

Par MARQUES Christine**Transmis**

Date 13/04/18 à 12:08

Par MARQUES Christine**Accusé de réception**

Date 13/04/18 à 12:49